

Procès-Verbal du Conseil Municipal du 03 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le trois février, le Conseil Municipal de la commune de Revel dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Coralie BOURDELAIN, Maire.

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

En exercice : 15

Présents : 8

Pouvoirs : 2

Votants : 10

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 janvier 2026

PRESENTS :

Coralie BOURDELAIN, Maire

Patrick HERVE, Sandrine GAYET, Vincent PELLETIER, Adjoints

Mireille BERTHUIN, Stéphane MASTROPIETRO, Christophe CORBET, Thierry RUTGE

PROCURATIONS : Dominique CAPRON à Coralie BOURDELAIN, Caroline DRIOL à Sandrine GAYET

ABSENTS : Frédéric GEROMIN, Anne IZABELLE, Cathy PELOSO, Astrid BOUCHARD, Antoine CREZE

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Patrick HERVÉ ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

Le quorum étant atteint, Madame la Maire ouvre la séance à 20h00.

La feuille de présence est signée par les conseillers.

Procès-verbal du précédent conseil municipal

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 02 décembre 2025 est approuvé à l'unanimité.

Compte-rendu des décisions du maire prises en application de ses délégations

Coralie BOURDELAIN donne compte-rendu des décisions du maire depuis la séance du conseil municipal du 02 décembre 2025.

Commande publique

- Résiliation du marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation énergétique du Centre technique municipal et de la grange Freydane pour motif d'intérêt général
- Signature d'un marché d'assistance maîtrise d'ouvrage pour la reconstruction de l'espace enfance avec l'entreprise AMOLAND
Montant de 40 020€ TTC
- Signature d'un marché de maîtrise d'œuvre pour le pont de la route du Soubon avec l'entreprise AGOAH
Montant de 18 000€ TTC
- Signature de devis auprès de l'entreprise NOVAZION pour l'achat d'un PC portable Maire et pour le renouvellement du contrat de maintenance
Montant de 1 302€ TTC et de 1 800€ TTC

- Signature d'un devis auprès de l'entreprise Auprès de mon arbre pour des interventions sur les arbres attenants à l'église
Montant de 492€ TTC
- Signature d'un devis auprès de l'entreprise ANGELIER Antoine pour des travaux électriques dans l'église
Montant de 750€ TTC
- Signature d'un devis auprès de l'entreprise PEYRAUD pour la dépose d'une cheminée du chalet de Freydières mis à disposition de l'ACCA
Montant de 660€ TTC
- Signature d'un devis auprès de l'entreprise Nature & Projet Bois pour la réalisation d'un habillage des poubelles de la cour de l'école
Montant 720€ TTC
- Signature d'un devis auprès de l'entreprise CES pour la réparation du lave-vaisselle du restaurant scolaire
Montant 682.78 TTC
- Signature d'un devis auprès de l'entreprise ZANONE pour le changement du chauffe-eau du restaurant scolaire (augmentation de la capacité)
Montant 1552.80€ TTC
- Signature d'un devis auprès de l'entreprise SMVNETCO pour les lames de déneigement
Montant 1404€ TTC
- Signature d'un devis auprès de l'entreprise ATI pour la sécurité incendie du chalet des chasseurs
Montant 777.60€ TTC

DIA

- Pas d'usage du droit de préemption sur la vente d'un terrain constructible (parcelle en cours de numérotation) – montée du Clos du Rey – 187 200 €
- Pas d'usage du droit de préemption sur la vente des parcelles AB 55/56/57 (bâti) – 121d route des Contamines – 570 000€
- Pas d'usage du droit de préemption sur la vente des parcelles AB 136 et 1279 (bâti) – 56 rue de l'Huilerie – 189 000€ + 11 000€ de commission
- Pas d'usage du droit de préemption sur la vente des parcelles A 1078 et 1073 (bâti) – 1705 route de la Tour – 580 000€ + 10 000€ de commission

I- Délibérations

Délibération n°2026-01

OBJET : Renouvellement de la Convention Territoriale Globale (CTG) pour la période 2026-2029

Rapporteur : Coralie BOURDELAIN

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Commentaires de l'assemblée : cette délibération ne fait pas l'objet de commentaire.

Délibération n°2026-02

OBJET : Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) relatif au transfert de la compétence Domaine nordique du Barioz à la CCLG au 30/10/2025

Rapporteur : Patrick HERVÉ

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Commentaires de l'assemblée : cette délibération ne fait l'objet d'aucun commentaire.

Délibération n°2026-03

OBJET : Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) relatif au transfert de la compétence Funiculaire de Saint-Hilaire-du-Touvet à la CCLG au 30/10/2025

Rapporteur : Patrick HERVÉ

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Commentaires de l'assemblée : cette délibération ne fait l'objet d'aucun commentaire.

Délibération n°2026-04

OBJET : Demande de subvention Sylv'ACCTES pour l'entretien de parcelles forestières communales

Rapporteur : Vincent PELLETIER

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Commentaires de l'assemblée : cette délibération ne fait l'objet d'aucun commentaire.

Délibération n°2026-05

OBJET : Convention de mise à disposition de la Cure à l'association Un toit au balcon

Rapporteur : Coralie BOURDELAIN

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Commentaires de l'assemblée : cette délibération ne fait l'objet d'aucun commentaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du conseil municipal est levée à 18h55.

À Revel, le 03 février 2026

Coralie BOURDELAIN

Maire



Patrick HERVÉ

Secrétaire de Séance

